

Charte de bonne Conduite

Ce document à pour but de rappeler les meilleures façons d'être respectueux.ses les uns.es envers les autres afin que la pratique de la danse ou de la musique reste un plaisir pour TOUS.

Danseur.se ou musicien.ne

Tu es la force vive de notre association et tu en représentes la partie la plus nombreuse, il est donc important de suivre des règles de vie en communauté.

Pour le respect de chacun.e, je m'engage à :

- Avoir un comportement correct à l'intérieur et aux abords des salles prétées par la mairie.
- A être maitre de moi-même, refuser toute violence physique ou verbale envers les autres élèves, les professeurs.es, et les bénévoles de l'association,
- Respecter les locaux, le mobilier et les équipements mis à ma disposition,
- Respecter la propreté des lieux (salles, parties communes, sanitaires),
- Ne pas crier ou parler fort dans l'enceinte et à l'extérieur des salles pour ne pas gêner le bon déroulement des cours,
- Respecter l'autorité du professeur,
- Respecter mes camarades,
- Garder à l'esprit que la danse ou la musique doit rester un plaisir pour l'ensemble du groupe,
- Communiquer en cas de problèmes, de difficultés,
- Arriver à l'heure aux cours de danse, ou de musique,
- Prévenir en cas de retards ou d'absences.
- Prévoir une tenue adaptée à la pratique de la danse ou de la musique et des chaussures propres (si nécessaire),
- Apporter une bouteille d'eau à chaque cours afin de pouvoir m'hydrater à tout moment.
- Ne pas mâcher de chewing-gum à l'intérieur des locaux,
- Éteindre ou mettre en silencieux mon portable jusqu'à la sortie de la salle de danse (il pourra être confisqué pendant la durée du cours s'il sonne, si je l'utilise pendant le cours ou si je passe un appel ou envoi des SMS hormis en cas d'urgence).

Pour les danseur.ses:

- Attacher mes cheveux s'ils sont longs (chignon, queue de cheval ou tresse)
- Ne pas porter de bijoux et de montres pendant les cours.
- Ne pas venir avec des objets de valeur (L'association décline toute responsabilité en cas de vols d'objets personnels)

Parents, responsables légaux

Les enfants copient les comportements, montrons le bon exemple :

Pour le respect de chacun.e, je m'engage à :

- Être respectueux envers les autres parents et enfants, envers les professeurs.es et les bénévoles de l'association,
- Échanger, dialoguer et exposer **cordialement** les éventuels problèmes ou difficultés rencontrés,
- Respecter les horaires (arriver ni trop tôt, ni en retard, récupérer mon enfant aux horaires indiqués...)
- Prévenir en cas d'absence,
- Ne jamais déposer mon enfant sans m'être assuré.e qu'il.elle a été pris.e en charge par le professeur et qu'il.elle se trouve sous sa responsabilité,
- M'investir dans la vie de l'association, notamment en participant aux Assemblée(s) Générale(s), à la préparation et à l'organisation des Grands événements annuels.
- À faire respecter cette charte de bonne conduite à mon enfant.

Si un.e élève ou un.e représentant.e légal.e venait à ne pas respecter les règles énoncées ou à avoir un comportement incorrect, des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'adhérent.e seront prises après délibération du bureau de l'association.

l'adhérent.e seront prises après délibération du bureau de l'association.

Signature du·de la danseur.se et/ou du.de la musicien.ne

Signature du.de la représentant.e légal.e si mineur.e